

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 15/01/2010 à 20 heures 30.

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacques MATHIEU, Annie MAHIEUX, , Marie Aimée THERME, Jacqueline MIELLE, Dany DECAVATA, , André AUDIBERT,

Excusés : Laurence RIEU, Jean-Rémy DURAND- GASSELIN, Georges LEMOINE

Secrétaire de séance : Dany DECAVATA.

ORDRE DU JOUR

I Débat d'orientation budgétaire :

- Après débat, le Conseil Municipal délibère favorablement pour :
- Augmenter le prix de l'eau de 5 %
- Que les taux des 4 taxes communales n'augmentent pas.

II Convention ATESAT :

- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la DDT (Direction Départementale du Territoire) qui peut prodiguer conseil, aides... pour 84 € par an.

III Course Beaume-Drobie :

- Le conseil délibère favorablement pour verser une subvention de 100 € à l'association « Sport en Fête ».

VI Désignation d'un délégué à la commission finances de la Communauté de Communes

- La Communauté de Communes étant passé à la TPU, un délégué de chaque commune doit faire partie de la commission locale des transferts de charges : Pascal Waldschmidt titulaire et Jean-Rémy Durand- Gasselien suppléant

V Enquête publique cession de portion de chemins ruraux

- Le Conseil Municipal est d'accord pour céder à Monsieur GOIDTS (La Roche) le chemin rural qui se trouve sur sa propriété. Une enquête publique sera ouverte préalablement.

VI Questions diverses.

- Subvention de 50 € à l'association sportive du Collège de Joyeuse.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Département pour le déneigement de la route Beaumont – Les Pauzes
- A la suite du lancement par le PNR d'un projet culturel : APPEL A ENVIES « CULTURE ET PATRIMOINE », la troupe de théâtre « La grange à papa » demande à la commune de Beaumont et à toutes les communes environnantes d'appuyer le projet. Après un travail d'enquête auprès des habitants de la commune (autour de la mémoire) et de mise en scène, la pièce de théâtre pourrait avoir lieu en décembre 2010.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'architecte-sociologue Stéphane Gruet pour le paiement de ses journées de travail sur le projet de constructions du Serre.
- Le Conseil Municipal est d'accord pour verser à nouveau une indemnité aux trois salariés de la commune.

Fin de séance : 22h15

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com ,

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux.

Adresse électronique de la Mairie : mairie.beaumont07110@orange.fr

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie
(compte-rendu du Conseil Municipal, annonces de manifestations, informations diverses)

peuvent le demander par courrier électronique

Leur adresse ne sera pas communiquée à des tiers